



PROCÈS VERBAL du BUREAU DIRECTEUR du 04/10/2018 à 19H10

Le 04 Octobre 2018 à 19H10, les membres du comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis en réunion à la Patinoire de l'île Lacroix Avenue Jacques Chastellain 76000 ROUEN.

Le comité directeur est présidé par Mr Thirion Jean Patrick, Président.

Il a été noté la présence des 7 membres du comité directeur et la présence de 2 salariés.

Présents : Mr QUEMION, MR BENOIST, MR TANESIE, MR THIRION, MME PLAQUEVENT, MME CHAUMONT, MME VILAIN, MR JEAN, MR RENARD

Mr Thirion fait un point sur les différentes mutations. 2 U15 sont validés et 2 U17 ne sont pas validés et vont rester au Havre sachant qu'il y a cette catégorie au Havre en U20 Excellence.

Le stage d'octobre est en pleine promotion et fonctionne très bien. Les inscriptions iront jusqu'à 50 stagiaires et pour l'instant 2 gardiens d'inscrits. Ce stage est programmé sur une seule semaine.

Le mini bus gris Opel a des problèmes de freins. Le rendez vous est pris pour vendredi 05/10 afin de faire la réparation. Ce même mini bus partira en expertise carrosserie le 29 oct.

Mr Thirion présente un travail qui a été réalisé vers une évolution de l'association CHAR vers une économie solidaire en créant une SCIC ou une SCOP.

SCOP : Société Coopérative et Participative. **SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Les avantages sont diverses :

- le partage démocratique du pouvoir est encouragé car chaque salarié-associé-bénéficiaire possède une voix pour la prise de décision en assemblée générale et les dirigeants de la société sont élus par les associés ;
- Protection de l'association par une prise de contrôle majoritaire par des investisseurs extérieurs ;
- Assurez la pérennité de l'association car une partie des résultats revient prioritairement aux salariés et une autre est attribuée aux réserves de l'association ;
- Vous permettez aux salariés de s'investir dans une aventure humaine puisque ces derniers sont directement concernés par l'évolution de l'entreprise ;
- Bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux.

Il faut travailler sur le projet et surtout voir si cela convient au projet du club.

- U20 EXCELLENCE : Mr Bertrand Mathieu s'est proposé pour encadrer bénévolement cette équipe, il sera présent sur l'entraînement du jeudi soir et lors des matchs.

2 demandes ont été formulées :

Mr Peronnard souhaite accompagner les U20 excellence moyennant une rémunération supplémentaire.

Cette proposition est refusée par le bureau directeur.

Mr Renard s'est proposé dans l'accompagnement de l'organisation de cette catégorie avec Mr Bertrand.
Cette deuxième proposition est acceptée dans la mesure de la disponibilité de Mr Renard.

- Mr Faruggia s'est proposé dans l'accompagnement des gardiens au sein du CHAR avec Mr Renard moyennant une rémunération. Cette proposition est refusée par le comité directeur.

Il est rappelé que le CHAR ne peut pas subir de charges supplémentaires.

- Le club du Havre souhaite avoir des entraînements gardiens. Mr Renard propose une mise à disposition de ses fonctions d'entraîneur de gardiens pour environ 5 heures par semaine.

Mr Thirion va étudier cette proposition avec le club du Havre. Mr Thirion demande à Nadine CHAUMONT d'étudier les horaires de Mr Renard afin de voir si cela ne gêne pas au fonctionnement du CHAR.

- Mr Tarlé a fait une demande au CHAR pour la mise à disposition d'entraîneurs sur les différents PND.

U14 PND Amiens 24 au 26/10 pour Ludovic Duchesne dans le cadre de sa formation

U15 PND le Havre 20-21/10 et Amiens 01 et 02/12 pour Mr Renard Christophe, et Reims le 6 et 07/04 pas de nomination pour le moment sur cette dernière date.

Il est important d'avoir des entraîneurs sur ces PND. La fédération reverse un forfait de 45€/jour et par entraîneur au CHAR.

- Tournoi de zone ligue U15 le 27 et 28 oct à Amiens.

- Point sur les emplois du temps du Lycée Gustave Flaubert par Mr Jean Sébastien. A priori tout rentre dans l'ordre.

- Commission événementielle :

Mr Tanésie signale qu'il serait souhaitable de faire une réunion avec les responsables d'équipes afin de leur redonner du sens à leurs actions.

- Mr Thirion signale la livraison des premières commandes de survêtement le 10/10.

- Arbitrage : Il faut envoyer les emails des responsables d'équipe à Mr David Thomas afin de les informer des présences des arbitres lors des matchs.

Il faut réaliser une liste à jour des arbitres du CHAR, voir avec Mme Maud Sillard.

Un niveau B va être organisé au sein du CHAR le 10 nov. La date est compliquée sachant que les U13 et U15 sont en matchs.

Corinne Vilain va travailler avec David Thomas sur l'organisation des arbitres afin que chaque arbitre soit sollicité et Catherine Plaquevent se chargera du suivi.

Il est rappelé que les U15 et U17 doivent arbitrer bénévolement un match dans la saison.

- Projet sportif : Mr Thirion souhaite qu'une fiche succincte soit réalisée pour évaluer chaque joueur.

Il faut réfléchir au support. Une délibération de 2 semaines a été donnée aux entraîneurs afin qu'ils proposent le support. Il faut créer des passerelles afin que chacun puisse y accéder.

- Commission médicale : Un travail est en cours de réalisation sur une formation protocole commotion pour le personnel médical. Mr Cauchois, médecin du club est partant pour intervenir.

- Uniformation : Le dossier de formation de Mr Renard est en cours de règlement.

En ce qui concerne Mr Duchesne, le dossier va être suivi et devra être mis à jour régulièrement.
Mr Duchesne devra fournir une fiche de présence à chaque déplacement lié à sa formation.

- Sponsoring : Le dossier est réalisé et finalisé avec l'aide efficace et rapide de Mr Sébastien Jean. Mr Benoist signale que le dossier a été envoyé à une avocate afin de bien vérifier le contenu.
- Un stagiaire communication Bac Pro vente est au CHAR et doit réaliser en projet de stage, un fichier commercial.
- Le CHAR est toujours en attente de la validation des 2 contrats civiques par le FFHG.
- Mr Everaert, entraîneur bénévole, souhaite s'inscrire au module B, cette demande est acceptée par le comité directeur.
- Mr Quemion souhaite faire un planning pour la participation des différentes catégories sur des matchs pro. La demande a été réalisée et est en attente de réponse.
- Une demande de règlement pour les déplacements en car pour les matchs de la D2 a été faite auprès de Mr Fournier sans réponse pour l'instant. Le comité directeur signale que sans réponse, le D2 se déplacera en mini bus car le CHAR ne peut pas supporter financièrement des déplacements en autobus.
- « Titi » participe aux transports internes du CHAR sur 15 transports. Il est rappelé que ce temps libéré aux salariés devaient leur permettre de faire plus de temps de glace.
1 transport = 1 glace, à vérifier si tel est le cas par rapport à l'an dernier.
- les parents conduisant les mini bus sont couverts par l'assurance du CHAR ;

Le comité directeur après en avoir délibéré signale que la totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H15.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du Comité directeur qui s'est tenu le 04/10/2018,

MR THIRION Jean-Patrick

Mme CHAUMONT Nadine

Président

Secrétaire